

## Évaluation annuelle des résultats du plan de lutte de l'école contre la violence et l'intimidation

École : Sacré-Coeur

Date : 25 mai 2021

Nombre de signalements de violence : 393

Nombre de signalements d'intimidation : 14

Nombre de plaintes : 0

### Rappel des défis et des objectifs priorités pour l'année scolaire 2020-2021

Au regard des actions, des facteurs de protection de l'école (à développer, consolider ou maintenir)	Au regard des manifestations (ex. : actes de violence, sentiment de sécurité)
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre la formation du personnel pour lutter contre l'intimidation et pour améliorer les pratiques d'interventions efficaces.</li> <li>• S'assurer d'une cohérence dans les pratiques de tout le personnel en prévoyant des rencontres de régulation et une présentation du programme pour l'enseignement des comportements attendus dès le début de l'année.</li> <li>• Assurer une cohérence entre tous les intervenants de l'école, peu importe leur rôle.</li> <li>• S'assurer que les intervenants se réfèrent au protocole pour la gestion des écarts de conduite (matrice comportementale, classification des comportements et interventions)</li> <li>• Poursuivre les activités du conseil étudiant</li> <li>• Augmenter le sentiment de sécurité de tous.</li> <li>• Assurer la consignation des événements dans l'outil MÉMOS, clarifier la consignation afin de pouvoir mieux extraire les données de l'outil.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Implantation d'activités, par cycle, le midi.</li> <li>• Faire la promotion du plan de lutte contre la violence et l'intimidation à l'école et toutes les activités visant à maintenir un climat sain et sécuritaire.</li> <li>• Prévoir des modalités confidentielles telles des boîtes aux lettres verrouillées installées à différents endroits pour les élèves.</li> </ul>

## Mise en œuvre des moyens

### Est-ce que les moyens identifiés ont été mis en place tels que planifiés pour :

Les mesures de prévention : oui /non pourquoi?

- Présenter la matrice comportementale et les affiches dans les différents lieux de l'école aux élèves. OUI
- Faire l'enseignement explicite des comportements attendus avec plans de leçons. OUI
- Visite de la direction dans chaque classe. OUI
- S'assurer de faire connaître aux élèves les interventions possibles en cas d'écarts de conduite. OUI
- Se référer aux affiches dans les différents lieux dans l'école. OUI
- Prévoir des discussions en classe pour favoriser la participation active des élèves (ex : relever des bons coups) et valoriser au quotidien (système de renforcement positif école et classe – système de cœurs). OUI
- Vivre des célébrations de classe et d'école (casse-têtes d'école bronze, argent et or). OUI
- Rappeler les règles de la matrice des attentes comportementales (ex : établir un défi mensuel, après un congé, un changement de saison...). OUI
- Par la littérature jeunesse, sensibiliser les témoins pour leur permettre d'agir. À POURSUIVRE
- Prévoir une programmation d'animation le midi, par cycle : parascolaire, basketball, multisport, plateaux de jeux sécuritaires OUI : mesures sanitaires à respecter (bulle-classe) : cour d'école divisée en différentes sections avec suggestions d'activités et modélisation /supervision par adulte (groupe d'habiletés sociales). Les activités parascolaires n'ont pu avoir lieu à cause des mesures sanitaires.
- S'assurer la présence d'une éducatrice spécialisée aux récréations. OUI
- Mettre en place des coins calmes dans l'école et sur la cour incluant des repères visuels (étapes de résolution de conflits). À POURSUIVRE

### Les modalités de signalement et de consignation : oui/non pourquoi?

- Inciter les élèves à dénoncer une situation à un adulte en qui ils ont confiance. OUI
- Prévoir des modalités confidentielles telles des boîtes aux lettres verrouillées installées à différents endroits. MODALITÉ À REVOIR afin que les boîtes soient plus accessibles tout en étant confidentielles. La boîte sera placée au secrétariat en 2021-2022.
- Informer les parents par téléphone (conserver des traces) ou par écrit. OUI
- Identifier les personnes de l'école qui agiront à titre d'intervenants pour recevoir les messages ou plaintes. OUI
- Consigner les actes, dans l'outil MEMO (victimes et auteurs). OUI



## Les mesures éducatives et de sanction : oui/non pourquoi?

### DÉMARCHE D'INTERVENTION GRADUÉE

#### 1<sup>re</sup> intervention auprès de l'élève

- Rappel des apprentissages du comportement attendu OUI
- Renforcement du comportement attendu OUI
- Rencontre avec le titulaire OUI
- Réflexion, lettre d'excuses, geste réparateur ou autre. OUI
- Note à l'agenda pour les parents. OUI ou autre type de communication (téléphone ou courriel)

#### 2<sup>e</sup> intervention auprès de l'élève

- Réflexion, lettre d'excuses, geste de réparation ou autre. OUI
- Démarche de réparation accompagnée d'un intervenant **OUI**
- Signature d'un contrat signé par l'élève et ses parents (gradation d'interventions). OUI
- Suivi hebdomadaire par l'éducateur spécialisé de l'école. OUI
- Communication et sollicitation de la collaboration des parents **OUI**
- Retrait de privilèges **OUI**
- Retrait du groupe **OUI**
- Rencontre avec une personne ressource de l'école **OUI**
- Soutien individuel à fréquence rapprochée **OUI**
- Signature d'un contrat signé par l'élève et ses parents (gradation d'interventions). **OUI**

#### 3<sup>e</sup> intervention auprès de l'élève

- Rencontre de la direction avec l'élève et ses parents. OUI
- Mesures d'accompagnement, d'aide et de soutien pour les auteurs, les complices et leurs parents OUI
- Plan d'intervention OUI
- Suspension interne ou externe. OUI
- Protocole de retour de suspension OUI



- Collaboration avec le service éducatif de la CS ou les partenaires externes (Ex. :CISSS ,service de police ) OUI
- Plainte policière OUI
- Référence à un professionnel. OUI

#### **Les mesures de soutien : oui/non pourquoi?**

- Accueillir l'élève de façon chaleureuse. OUI
- Prendre au sérieux leur dénonciation. OUI
- Offrir l'opportunité de ventiler leurs émotions. OUI
- Valoriser leurs interventions, les encourager à poursuivre. OUI
- Assurer la confidentialité des élèves témoins. OUI
- Offrir du soutien et de l'aide au besoin. OUI
- Consigner les actes d'intimidation dénoncés. OUI

#### **Les difficultés rencontrées :**

L'année scolaire 2020-2021 nous a apporté son lot de défis avec les contraintes liées à la pandémie de covid-19 et le respect des consignes sanitaires. Toutes les mesures visant à réduire les contacts entre les élèves des différents groupes a eu un effet somme toute assez positif sur le climat de la cour d'école, les élèves ayant plus d'espace pour jouer dans des zones étant réservées à leur groupe.

Nous avons l'habitude d'accueillir certains élèves dans une autre classe afin de leur offrir un espace bienveillant en dehors de leur classe. Nous n'avons pu avoir recours à ce moyen cette année, par contre, dès que possible, nous remettrons ce moyen en place. Pour les mêmes motifs, nous n'avons pas pu mettre en place des pairages de pairs aidants/positifs pour accompagner des élèves soit plus jeunes, soit ayant des défis particuliers.

Dès le début de l'année scolaire nous avons ouvert un local pour la TES lui permettant d'accueillir des élèves ayant besoin de prendre un moment de recul pour retrouver leur calme.

Ce local a également servi pour l'animation d'ateliers d'habiletés sociales et rencontres/suivis individuels.

En cours d'année nous avons dû faire de la sensibilisation en lien avec les réseaux sociaux.

#### **Les éléments facilitants :**

Le personnel de l'école s'est mobilisé pour s'assurer que les interventions de tous soient cohérentes.

## L'impact des actions mises en place

Chez le personnel	Chez les élèves	Dans nos relations avec les parents	Dans nos relations avec les partenaires
<p>(Notamment les relations entre le personnel et entre le personnel et les élèves)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Compréhension commune des concepts et amélioration de l'arrimage entre tous les intervenants de l'école.</li> <li>• Partage de stratégies d'intervention, réflexions collectives</li> <li>• La révision du protocole l'an dernier a permis de clarifier la procédure à suivre pour faire les signalements et intervenir dans toutes les situations qui nuisent au climat de l'école. Le climat s'est amélioré pour tous cette année.</li> </ul>	<p>(Notamment les relations entre les élèves et entre les élèves et le personnel)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'enseignement explicite des règles de vie et des comportements attendus a permis de diminuer le nombre d'interventions reliés à des situations d'intimidation.</li> <li>• Les ateliers et les discussions animés dans chaque classe ont favorisé la participation active des élèves et augmenté la tolérance face aux différences</li> <li>• Les mesures visant à assurer la confidentialité de tout signalement et l'importance accordée à ceux-ci ont incité plus d'élèves à dénoncer aux adultes de l'école et surtout plus de dénonciations avant que les problèmes prennent de l'ampleur.</li> <li>• Les mesures de soutien ou d'encadrement offerts à un élève victime ou auteur ont facilité la résolution des conflits et accéléré le processus de réconciliation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La collaboration et suivi avec les parents a permis de les engager dans la recherche de solutions</li> <li>• Les capsules d'information aux parents dans le journal « info-parents » ont permis de diffuser aux parents des messages à leur intention au sujet du climat à l'école</li> <li>• Ouverture et confiance des parents à collaborer avec l'école pour la résolution de conflits reliés à la violence ou l'intimidation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collaboration avec les intervenants partenaires, dont les intervenants du CISSS.</li> </ul>

## Recommandations

Tenir compte des recommandations dans l'actualisation de votre plan de lutte.

- Poursuivre l'accompagnement du personnel afin d'améliorer les pratiques en lien avec les interventions efficaces et assurer plus de cohérence entre les intervenants.
- S'assurer que les intervenants se réfèrent au protocole de gestion des écarts de conduite (incluant les interventions visant la violence et l'intimidation) – matrice comportementale, classification des comportements et arbre décisionnel – y faire référence dans les interventions auprès des élèves
- S'assurer de la consignation ordonnée des événements dans l'outil MÉMOS afin de pouvoir mieux extraire les données de l'outil
- Faire la promotion du plan de lutte contre l'intimidation et la violence et poursuivre les activités visant à maintenir un climat sain et sécuritaire.
- Reprendre les activités du conseil étudiant si possible
- Poursuivre l'animation de jeux sur la cour pour favoriser le jeu positif et les habiletés sociales
- Poursuivre l'accueil du matin de certains élèves, à la manière d'un « check in check out » par la TES ou des enseignants d'accueil (lorsque ce sera possible)
- Poursuivre la prévention et les interventions en lien avec les réseaux sociaux.
- Poursuivre la collaboration avec l'organisme Escouade pour l'enfance (ateliers de prévention)

L'école Sacré-Coeur continuera de

- s'assurer d'un service d'encadrement de qualité;
- d'implanter son programme d'animation (choix d'activités selon les intérêts des élèves, la promotion de saines habitudes de vie), incluant des activités le midi et durant les récréations
- rencontrer certains élèves le matin pour un suivi (TES et direction).

L'évaluation du plan de lutte de l'école Sacré-Coeur a été approuvée par le Conseil d'Établissement le 25 mai 2021. No de résolution : CÉ-020-05-25-05